

Le Portrait Nature du Pont-de-Bruay



- Un état des lieux participatif des espaces de nature à Bruay-sur-l'Escaut.

- L'élaboration collective d'un projet nature pour la commune



De Décembre 09 à Mars 2010, un groupe de personnes volontaires constitué d'habitants, d'associations, de techniciens et d'élus de la Ville ont effectué plusieurs circuits d'observation collective sur le territoire communal, pour redécouvrir les richesses naturelles de Bruay-sur-l'Escaut.

Dans un contexte global de disparition d'espèces autrefois très banales (hirondelles, moineaux, abeilles, papillons, batraciens...), nous nous sommes interrogés sur les opportunités que le territoire de Bruay-sur-l'Escaut pouvait faire valoir pour être favorable à cette vie sauvage à laquelle nous sommes tous très attachés.

Plusieurs constats ont été faits et des propositions ont donc émergé pour favoriser la place de la nature en ville, son accès pour l'ensemble des habitants et le développement de différents usages utiles à l'homme comme à la vie naturelle.

C'est la perspective de l'aménagement du Parc des Palombes qui a déclenché cette mobilisation.



Nos constats

Entouré par deux espaces majeurs, la forêt de Raismes-Saint-Amand et l'Escaut, Bruay est au cœur d'un patrimoine naturel exceptionnel dont elle n'a pas suffisamment conscience et vers lequel elle ne se tourne plus.

A ce titre, le tissu urbain communal peut même être considéré comme un obstacle dans les échanges écologiques fleuve-forêt qui ont pourtant eu un grand plaisir à entrecroiser leurs éléments au cours des siècles et qu'il sépare désormais. Inondations, marécages, fleuves au mille bras, fagnes, fossés, champs des mille-sources, prés humides, crues ... étaient pourtant autant de termes et de prétextes à s'entremêler qui offraient à la faune locale de grandes capacités de développement. Canalisation de l'Escaut, mise à nu de la forêt en 14-18, urbanisation, activité minière, pollution industrielle... ces événements ont bouleversé le rapport à la nature de la commune et de ses habitants.

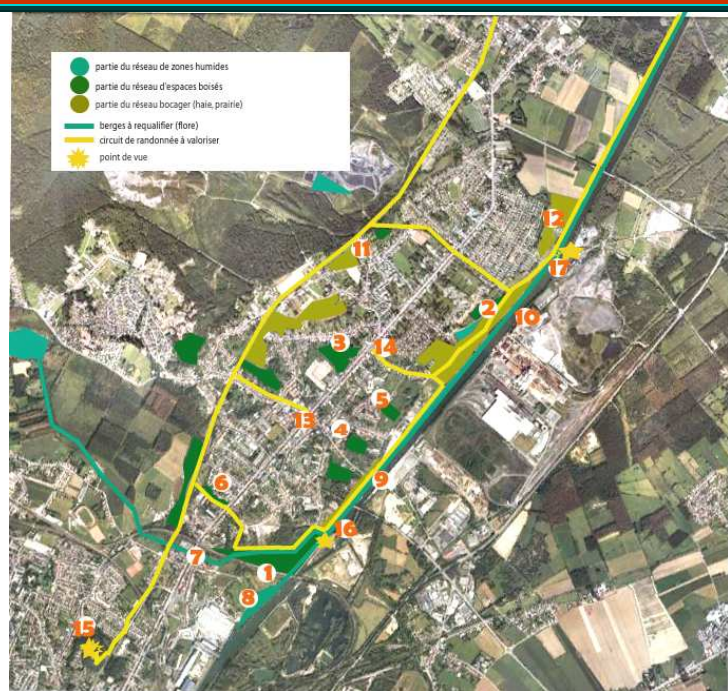
Pourtant en y regardant bien, les échanges entre le fleuve et la forêt sont toujours vivants, mais ignorés.

Il s'agirait aujourd'hui de les protéger comme de les mettre en valeur et de mieux en profiter.

- redécouverte du Jard et de la liaison qu'il entretient entre les boisements et le fleuve, ce ruisseau grand oublié, perdu au fond d'une parcelle inaccessible,
- redécouverte de parcelles forestières relictuelles qui jalonnent l'espace entre la forêt et le fleuve et dont fait partie le Parc des Palombes, retrouvaille avec des alignements de saules têtards abandonnés,
- émotion et admiration devant des magnifiques points de vue comme depuis le terril de la Bleuse-Borne, les berges de l'Escaut ou d'autres panoramas exceptionnels mêlant vestiges industriels et reconquête naturelle ;
- rencontres incongrues avec le Faucon crécerelle, le Pic épeiche, le Héron Cendré mais aussi un bison et un chameau !

Un projet nature pour Bruay-sur-l'Escaut

La création d'une balade reliant la forêt et l'Escaut, traversant les espaces naturels de la commune, et qui partirait depuis le Parc des Palombes.



Une approche multiple

- création de paysages (Parc des Palombes, berges de l'Escaut, Jard...),
- préservation et aménagement de sites remarquables (Parc des Palombes, parcelle RFF),
- développement de nouveaux usages (randonnées, jardinage, éducation à l'environnement),
- développement de nouveaux modes de gestion (gestion différenciée),
- portage multi-partenarial,
- développement d'activités économiques (écotourisme, bois à courte rotation, pâturage...)

Ces propositions ont été restituées publiquement en avril 2010 devant les habitants et des représentants de la commune et ont reçu un aval politique.

C'est désormais les conditions de leur réalisation qu'il s'agit d'étudier et de réunir.

De la forêt à l'Escaut, création de la balade nature de Bruay-sur-l'Escaut

1) Requalifier les espaces de nature entre la forêt et l'Escaut

→ les espaces forestiers

- à commencer par le Parc des Palombes(6) qui deviendrait la porte d'entrée de la balade
- la parcelle forestière RFF (1) qui est un site majeur d'accueil de la faune et de la flore forestière entre l'Escaut et la forêt doit être protégée et valorisée,
- le boisement de la Cité Thiers (2), également à protéger et entretenir,
- valoriser le réseau de parcs et jardins arborés (3,4,5) privés,

→ les espaces humides

- le Jard (7) à requalifier et donner à voir,
- les berges de l'Escaut (8,9,10), à replanter
- l'étang communal

→ les espaces bocagers et prairiaux

- entretien des saules têtards (11),
- introduire de la pâture sur les prairies sur les rives de l'Escaut (12)
- accompagnement des jardins de particuliers vers le jardinage écologique

2) Qualifier les liaisons entre ces espaces

- entretenir les cheminements des berges de l'Escaut et de la Sainte-Pharaïlde, empêcher l'accès des véhicules motorisés et favoriser des accès depuis le cœur de bourg (13, 14) et le Parc des Palombes (6), (entrée de circuits) avec signalétique adaptée,
- offrir différentes étapes à ces circuits en valorisant notamment de très beaux points de vue (15, 16, 17) en expliquant l'histoire et les milieux naturels locaux,
- envisager une gestion naturelle de l'ensemble de ces liaisons,

